



APPEL A CANDIDATURE

Occupation du domaine public

Conformément à la délibération n° 2024-069 du 27 juin 2024 ;

La Commune de Le Langon, propriétaire de l'espace public situé en entrée d'agglomération sur la Route de Fontenay (parcelle cadastrée YD69),

Met à disposition de manière privative :

- Le mur nord de l'abribus pour y installer un panneau publicitaire.
- Le parterre jouxtant l'abribus pour y créer un aménagement paysager, et en assurer son entretien.

Autorisation délivrée pour 1 an renouvelable tacitement dans la limite de 3 ans.

Montant de la redevance : 50 € annuel.

Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 19 août 2024

Le dossier se composera :

- D'une notice explicative du projet.
- D'un croquis du panneau publicitaire (conforme au Code de l'environnement)
- D'un croquis de l'aménagement paysagé

